

{% if (contact.NOM == "") %}



{% endif %}

Votre semaine au Golf de Royan N° 496
Semaine du 27 avril au 3 mai

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

8h00 à 18h30

**Une bonne nouvelle pour tous nos golfeurs du département
!!!**

Allègement des restrictions de déplacement
Nouvelles réglementations depuis le 12 avril 2021
Voir informations plus bas avec le protocole sanitaire

Déplacement possible dans l'ensemble du département où le joueur réside.

Ou à 30 km de son domicile en cas de changement de département.
(Pour calculer la distance des 30 kms : <https://covid.geonov.fr/>)

**Nous vous rappelons que l'heure limite pour quitter le
Golf est 19h, heure du couvre-feu**

**Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter le port du
masque dans les zones suivantes : parking, accès club-house et
practice ainsi que toutes les zones intérieures (club-house, salle
casiers, salle chariots électriques)**

**La prise en charge de la désinfection des seaux de practice par le
secrétariat est également une obligation du protocole sanitaire.
Nous vous remercions de les déposer systématiquement à l'accueil
après utilisation.**



Initiations gratuites

Les séances de découvertes,
tous les dimanches de 10h00 à 11h30,

Sur inscription préalable à l'accueil du golf par
téléphone au 05.46.23.16.24 ou par mail :
golferoyan@wanadoo.fr

Les séances sont encadrées par un moniteur de
golf et sont **limitées en participants**, ceci dans
le respect du protocole sanitaire.

Encadrement des séances :

2 mai : Christine
9 mai : Pierre Ludovic
16 mai : Gilles

**Reprise des compétitions :
licence obligatoire**

[pour voir la vidéo cliquez ici](#)



Prendre sa licence dans son club est important
et montre notre identité de club sportif
car être licencié c'est être sportif.
" nous sommes plus que des pratiquants "

Prendre sa licence et sa cotisation à l'association, c'est aider son club,
L'association c'est : l'école de golf des enfants, mais aussi l'animation du club
sans oublier les compétitions du jeudi et du dimanche, la recherche de
partenaires mais également les équipes qui nous représentent lors des
différents championnats.

Aux membres de l'Association



Date à retenir : DIMANCHE 09 MAI 2021
Journée de qualification pour le
Championnat du Club
et la Coupe du Club 2021

Les tableaux des Match-Plays seront établis 48h
après la journée de qualification et consultables à
l'accueil et sur le site du Golf

Inscription uniquement au secrétariat avant le
Samedi 08 mai à 11 heures.

Vous trouverez ci-dessous les résultats concernant l'élection des membres du
Conseil d'Administration du bureau de l'association :

Amer Al Homsy (91 voix)
Christian Becdelièvre (147 voix - élu)
Didier Beck (97 voix - élu)
Pierre Chiron (140 voix - élu)
Gérard Coulon (138 voix - élu)
Isabelle Delamare (151 voix - élue)
Daniel Delaplace (146 voix - élu)
Philippe Forgeaud (115 voix - élu)
Philippe Le Doeuil (36 voix)

La constitution du nouveau bureau vous sera communiquée lors d'un prochain
mail.

Compétitions

**Reprise des compétitions individuelles de club sans remise de prix
et dans le strict respect du protocole sanitaire en vigueur.**
Pour retrouver le protocole complet, [cliquez ici](#).

**En complément du protocole sanitaire, nous vous invitons à
télécharger l'application tous anti-covid.**

**Règles locales : on place à une longueur de club dans les bunkers et
les zones tondues ras.**

**Ces compétitions sont réservées aux membres du Golf et membres
de l'Association Sportive. Vous pouvez vous y inscrire jusqu'à la
veille à 11h uniquement par téléphone (pas d'inscription par
internet)**

Les résultats

Jeudi 22 Avril :

[Résultats de la 18 trous](#)
[Résultats de la 9 trous](#)

Dimanche 25 avril :

[Résultats de la médaille](#)
[Résultats de la compétition "équipes"](#)

Prochaines compétitions réservées aux Membres du club



Index 9 ou 18 trous Jeudi 29 Avril

Stableford individuel
Droit de jeu : 8 € (adulte) et 3 €(- de 25 ans)
Inscriptions à l'accueil du golf jusqu'au mercredi 28 avril à 11h00 **uniquement par téléphone**.
La compétition 9 trous partira du N° 1 après la 18 trous.

Médaille le Dimanche 2 mai

Stableford individuel
Droit de jeu : 8 € (adulte) et 3 €(- de 25 ans)
Inscriptions à l'accueil du golf jusqu'au samedi 1er mai à 11h00 **uniquement par téléphone**

Pour voir le règlement complet, [cliquez-ici](#).



Qualification Championnat du Club et Coupe du Club 2021

DIMANCHE 09 MAI
RETENEZ CETTE DATE !!!

[Pour voir le règlement du Championnat, cliquer ici](#)
[Pour voir le règlement de la Coupe du Club, cliquer ici](#)

Les inscriptions se font uniquement auprès de l'accueil jusqu'au **samedi 08 mai à 11 heures**

Travaux parcours

De nouvelles cibles de practice sont en préparation. Elles seront finalisées dans la semaine.
De nouvelles barrières sont mises au trou n°15.

De nombreux joueurs nous ont envoyé des mails pour remercier l'équipe du terrain et le travail accompli ces derniers mois, nous les remercions à notre tour pour les efforts de préservation de celui-ci en relevant leurs pitches, replaçant leurs divots et surtout ratissant leurs traces dans les bunkers.

Un grand merci à tous pour vos soutiens

Pro-shop et C&C Golf

Pro-shop

Suite aux directives gouvernementales, le Pro-shop (étant dans la même enceinte que l'accueil), sera ouvert cette semaine lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30 ainsi que mercredi de 10h à 12h (fermé l'après-midi).



**À compter du 1er Mai : nouveaux horaires :
Le Proshop sera ouvert tous les jours sauf
le dimanche après-midi
De 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h30**

Seule la vente d'accessoires et de chaussures sera possible. Pour le prêt à porter : vous pourrez éventuellement emmener l'article chez vous, et le ramener si ça ne va pas (il sera systématiquement désinfecté).

La collection DAILY SPORT est arrivée

Vous pouvez également aller sur la page Facebook du proshop et pré-sélectionner votre article (en cours)

Prêt à porter : paiement en chèque ou espèces (si l'article ne va pas)
Et livraison possible jusqu'à 10km.

C&CGOLF Démo

Jeudi 29 avril :

Démo Callaway sur le practice du Golf de Royan

Rdv auprès du magasin au :

05.46.22.50.68 ou 06.03.10.46.44

Eurogolf
ROYAN

POUR BIEN ACHETER,
IL FAUT TESTER!

**JOURNÉE
DÉMO**

Callaway

**JEUDI
29 AVRIL 2021**

GOLF DE ROYAN

10H → 17H

#1 DES MAGASINS
DE GOLF

TOUTES NOS DÉMOS SUR
eurogolf.fr

**RÉSERVEZ
VOTRE FITTING**

GOLF DE ROYAN
7 Ave. de la Palmyre
17420 Saint-Palais-sur-Mer
Tél. 05 46 23 16 24

EUROGOLF ROYAN
4 bis, rue Paul Emile Victor
ZA Pôle du T,
Av. du Val Lumière,
17640 Vaux-sur-Mer
Tél. 05 46 22 50 68

Restaurant du Golf

Ci-dessous le menu à emporter qui vous est proposé pour
le vendredi 30 avril - samedi 1er et dimanche 2 mai 2021

Merci de passer votre commande au plus tard le **jeudi avant 15h**

Merci d'indiquer :
- Votre nom

Le nombre de menu avec votre choix et le jour désiré

(retrait des commandes entre 11h30 et 13h00)

Vous pouvez adresser votre commande par mail à green.ocean@orange.fr ou
par téléphone 05.46.23.40.80 ou encore par messenger sur la page
facebook du Restaurant du Golf de Royan

Bien évidemment, la vente à emporter se déroulera
avec le respect des règles d'hygiène fixées par le gouvernement.

Vendredi 30 Avril
Samedi 1er & Dimanche 2 Mai 2021

Menu 28€

Saumon fumé, crème de raifort
radis et betteraves

Ou

Salade de Magret fumé, féta Basilic,
pignons de pin, tomates, fèves, croutons

Suprême de Poulet jaune aux pleurotes,
pommes de terre de l'île de Ré sautées,
pointes d'asperges vertes

Ou

Merlu rôti, crème de Langoustines,
petite ratatouille

Pain Perdu aux fruits rouges, chantilly Pistache

Ou

Baba au Rhum, chantilly vanille Bourbon

Les Chefs remettent le couvert

Les CHEFS
remettent le couvert
pour un MENU TERRITOIRE SOLIDAIRE



*L'association mijote au profit
de la banque alimentaire
et du secours populaire.*
Le SAMEDI 8 MAI 2021

Menu 27 €

Risotto glacé
coulis d'herbes fraîches
et crumble à l'encre de seiche

Maigre de l'estuaire
beurre blanc fumé
petits pois frais et grenailles

Exquise de fraises
et son bigarré de meringues



COMMANDER JUSQU'AU 7 MAI
06 16 96 01 27
saveursdici17@gmail.com

À retirer et régler sur le parking
du marché central de Royan
de 9h à 13h

Les Chefs de l'Association "Saveur d'ICI & Cuisine de Chefs" ont besoin de vous !!!

Les bénéfices de ce menu vendu le samedi 8 mai au Marché de Royan seront au profit de la Banque Alimentaire et du Secours Populaire.

Faites vous plaisir avec un bon menu et une bonne action !!

Alors réservez vite !

par mail à : saveursdici17@gmail.com ou par téléphone au 06 16 95 01 27

Commandes possibles jusqu'au 7 mai.

Protocole sanitaire

Allègement des restrictions au 12 avril 2021

Il appartient à chaque personne de se munir :
Pour les membres AS ou abonnés des golfs => Un justificatif de la cotisation AS ou de l'abonnement annuel au sein du club affilié à la fédération.
Pour les joueurs « green fee » => Un justificatif de réservation du parcours.

La licence sportive annuelle apparaît comme un justificatif de déplacement valable qui peut être présenté aux Forces de l'Ordre en cas de contrôle (à l'image du justificatif de domicile), surtout si elle est souscrite auprès du club qui accueille le joueur.

Pour rappel, la preuve de la licence 2021 est disponible et imprimable, dans l'espace licencié sur le site www.ffgolf.org ou sur mobile, et sur les applis FFGolf et Kady.

Ensuite, les personnes qui se rendent dans un golf pour des prestations d'enseignements (initiation, stages, cours individuels et collectifs), devront être en possession d'un justificatif de réservation.

Protocole sanitaire ffgolf au 28 novembre 2020
Validé par la Commission Médicale ffgolf
Protocole sanitaire renforcé pour la pratique du golf
dans le contexte de l'épidémie de Covid-19
Mise à jour au 28 novembre 2020

Règles générales au sein du golf :

Distanciation physique et gestes barrières :

- o 2 mètres en activité sportive
- o 1 mètre en position statique

o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès au parcours et practice.

Limiter les regroupements de plus de 10 personnes au même endroit au sein du golf en extérieur ;

Les joueurs devront réserver obligatoirement leur départ pour le parcours ainsi que pour les prestations d'enseignement en amont de leur venue.
Nous recommandons aux joueurs l'utilisation de l'application #TousAntiCovid.
Location de voiturette avec une personne par véhicule sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf ;
Rappel des mesures de précaution et le règlement intérieur exceptionnel Covid-19 par le personnel du club.
Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

Au sein du Club House :

La banque d'accueil est ouverte sous condition de respecter les dispositifs barrières
Un accueil physique peut-être donc être organisé en respectant les mesures barrières et de distanciation tant vis-à-vis du personnel que des joueurs ;
Les zones « salon », « bar » et « restaurant » seront inaccessibles aux joueurs ;
La zone « Pro Shop / boutique » des clubs sera ouverte. Le même protocole que celui des commerces y sera appliqué (8 m² par individu et port du masque).
Vestiaires & Caddy Master : possibilité d'accéder à son casier individuel en traversant les espaces collectifs et en respectant un espace de 8 m² entre individus ainsi que le port du masque. Les douches et les sèche-cheveux sont condamnés jusqu'à nouvel ordre.
Les sanitaires ne devront pas être communs pour les joueurs et le personnel.

Pour le practice :

o Le port du masque est obligatoire dans les zones intérieures, ainsi que sur les parkings et les accès au parcours **et practice.**

Le practice est ouvert pour la pratique et l'enseignement en respectant le principe général de 2 mètres de distanciation entre les personnes ;

Les enseignants peuvent donner des cours à un ou plusieurs élèves (dans la limite d'un ratio de un enseignant pour un maximum de 9 élèves). Ils respectent les distances de sécurité et ne sont jamais à moins de 2 mètres de leurs élèves qu'ils ne touchent en aucun cas.

Les balles sont prises exclusivement avec des cartes individuelles prépayées ou avec des jetons désinfectés payés à l'accueil. Les joueurs doivent rapporter leurs seaux vides du practice au personnel en charge de désinfecter le seau à l'accueil.

Sur le parcours :

Au départ du trou n°1, n°10 et à la sortie du 18 : mise à disposition de gel ou solution hydroalcoolique, affichage des mesures barrières et du règlement exceptionnel de circonstance ;

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres en respectant une distanciation minimum de 2 mètres entre chaque joueur ;

Interdiction de manipuler les drapeaux, les râtaux des bunkers, les piquets jusqu'à nouvel ordre ;

Les lave-balles et aires de nettoyage sont condamnés jusqu'à nouvel ordre ;

Aucun échange de matériel entre les joueurs ;

L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé ;

Les enseignants peuvent assurer une prestation d'enseignement sur le parcours tout en respectant les distances de sécurité indiquées précédemment ainsi que les règles de gestion de parcours définies préalablement.

Tous les joueurs sur la zone d'entraînement practice et green d'approches devront respecter les règles de distanciation sociale, le temps de ces procédures.

- les joueurs doivent rester à distance les uns des autres de 2 mètres.
- il sera interdit de se prêter du matériel.
- il est interdit de toucher les drapeaux.
- vous ne trouverez pas de râtaux dans les bunkers, mais pourrez effacer vos traces grâce à votre club ou avec vos pieds en reculant.
- vous ne trouverez pas non plus de lave-balles sur le parcours
- il est interdit de toucher les piquets de distance (180, 135 mètres ou 80 mètres) mais également les piquets avec cordes ou encore piquets de zone à pénalités.
- les locations de voiturettes seront possibles dans la limite des disponibilités et qu'une personne par voiture sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf
- les locations de chariots seront elles aussi possibles, les manches devront être ramenés à l'accueil pour être désinfectés entre chaque utilisation.

A la fin de la partie de 9 trous les joueurs devront quitter le parcours directement pour ne pas générer de regroupements.

**Ceci pour notre bien à tous et pour lutter contre la propagation du Covid-19.
Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les Pouvoirs Publics.**

Merci de votre patience et de votre solidarité envers le golf et les joueurs passionnés de Royan

LES GESTES BARRIÈRES

de la pratique du golf / COVID-19

à l'attention des joueurs - MISE À JOUR 28 NOV. 2020



PRÉSENTATION DE GESTES BARRIÈRES
Le respect de la distanciation physique et des gestes barrières s'applique en toute circonstance dans l'espace du club.



PERSONNEL
Le personnel est obligé de porter toutes les zones habilitées pour le personnel et les joueurs qui résident. Son port est également obligatoire dans les zones vestiaires suivantes: parkings, accès au parcours et au practice.



PROUSANTIVOIRS
Le téléchargement et l'utilisation de l'application FFGOLF est obligatoire pour tous les joueurs.



PROXIMITÉ
En toute zone, le flux de clients restant organisé et contrôlé sous la responsabilité du club. Des règles sont élaborées aux différents Bass de passage des joueurs afin de faciliter les rapprochements de plus de 10 personnes.

Club-house



ACCUEIL, VESTIAIRES, CADDY MASTER ET PROSHOP
L'accès est ouvert. Le flux de joueurs est organisé sous la responsabilité du club. Les vestiaires et le caddy master sont accessibles et respectent un espace de 2m² entre les individus. Les douches et les toilettes sont réservés jusqu'à midi et soir.



BARON, BAR ET RESTAURANT
Ces services sont à l'attention du club et ne sont pas accessibles aux joueurs jusqu'à midi et soir.



RÉSERVATION PRÉALABLE OBLIGATOIRE POUR ACCÉDER AU PARCOURS
Les joueurs doivent réserver auprès du club en avant de leur venue. Les parties seront composées de 4 joueurs maximum.

Practice et zones d'entraînement



ACCÈS
Sur déduction du club, le practice et les zones d'entraînement sont ouverts. Ils sont accessibles uniquement pour:
- les pratiquants du club
- les pratiquants individuels
- les enseignants individuels ou collectifs dans la limite de 4 élèves par enseignant.
- l'accès d'un groupe scolaire est autorisé dans sa limite conformément aux exigences sanitaires de l'établissement.



EMPLACEMENTS D'ENTRAÎNEMENT
Les emplacements sont réservés pour respecter une distanciation minimum de 2 mètres à 2 joueurs.



SEaux DE BALLES
Les seaux de balles sont accessibles avec des cartes individuelles pré-payées ou achetées auprès de l'accueil. Les joueurs rapportent leurs seaux vides à l'accueil du club, en charge de les désinfecter.

Parcours



TROU N°1, TROU N°10 & TROU N°18
Dû à l'hygiène, le flux de joueurs est organisé et contrôlé. Les départes sont séparés aux trous n°1, 10 et 18.



VOITURETTES ET CHARIOTS
La location de voiturettes, de chariot et le prêt de matériel sont autorisés sous réserve de distanciation par le club avant et après chaque utilisation. Les véhicules sont utilisés de manière individuelle ou collective uniquement pour les personnes d'un même foyer ou arrivée dans le même véhicule.



MATÉRIEL
Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel (clubs, balles...). Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis. Les dispositifs de nettoyage des chaussures sont neutralisés.



TRAPÈZES
Tous matériels de trapèze sont interdits. Les bagages/traps sont ramassés ou sont équipés d'un système de ramassage de la balle sans contact.



NÉCESSAIRES, BANQUES ET ACCESSOIRES
Les réseaux sont interdits des banquets. Les joueurs ont l'interdiction de toucher les pinces d'allumage le parcours et les zones à proximité. Les seaux/balles et les pratiques et les bancs sont neutralisés.



CARTES DE 10 JOURS
L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé.



COUPS INDIVIDUELS ET COLLECTIFS
Les enseignants peuvent assurer des prestations d'enseignement individuel, collectif dans la limite de 4 élèves par enseignant.



DISTANCINATION
Les enseignants portent un masque ou un voile. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre un enseignant et ses élèves. Le principe de 2 mètres de distanciation est respecté à tout moment. Les enseignants peuvent enseigner sur le parcours dans le respect des distances de sécurité.



En Bref à ROYAN:

ACCUEIL DU GOLF ET PROSHOP

L'accueil et le Proshop sont ouverts dans le respect des règles de distanciation sociale et des gestes barrières.

VESTIAIRES

Les vestiaires seront fermés durant cette période.

RÉSERVATION PRÉALABLE POUR ACCÉDER AU PARCOURS

Pour éviter tout regroupement de personnes, les joueurs doivent réserver leur heure de départ en amont de leur venue au golf et n'arriver au golf que 30 minutes avant leur départ et sur le tee du premier trou 5 minutes avant l'heure du départ.

PROGRAMMATION DES PARTIES

4 joueurs par partie sont admis. Le temps d'écart entre les parties est de 10 minutes.

ACCÈS AU PRACTICE

le masque est obligatoire sur le practice et autour du Club lors des déplacements

Sur les zones d'entraînement, une distance minimum de 2 mètres doit être respectée entre 2 joueurs.

SEaux DE BALLES

Les seaux de balles sont à prendre vides à l'accueil et sont accessibles exclusivement avec des cartes individuelles pré-payées ou achetées auprès de l'accueil. Les joueurs rapportent leurs seaux vides à l'accueil du club, en charge de les désinfecter.

COURS de golf

DISTANCINATION : La distanciation minimum entre l'enseignant et l'élève est de 2 mètres et doit être respectée à tout moment. Il ne doit y avoir aucun contact physique entre l'enseignant et son élève. Les enseignants respectent la distanciation et l'ensemble des gestes barrières, le masque est obligatoire pour les enseignants.

VOITURETTES ET CHARIOTS

Un seul joueur est autorisé par voiturette sauf pour les familles ou personnes vivant sous le même toit ou arrivées dans la même voiture au golf, qui est désinfectée avant et après utilisation. L'utilisation d'un chariot personnel est recommandée. La location de chariots reste possible et celui-ci sera désinfecté après chaque retour de parcours.

MATÉRIEL

Chaque joueur utilise exclusivement son matériel personnel. Aucun échange de matériel entre les joueurs n'est permis.

TROU N°1, TROU N°10

Du gel hydroalcoolique est mis à disposition des joueurs et l'affichage des mesures barrières ainsi que le règlement exceptionnel sont disponibles aux trous n°1, 10 .

DISTANCIATION AU COURS DES PARTIES

Les joueurs doivent rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 2 mètres.

DRAPEAUX

il est interdit de toucher les drapeaux.

RÂTEAUX, PIQUETS ET ACCESSOIRES

Les râteaux sont enlevés des bunkers. Les joueurs ont interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les obstacles d'eau. Les lave-balles sont neutralisés.

**Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur GOLF DE ROYAN.**

[Se désinscrire](#)

© 2017 GOLF DE ROYAN